



## Retrait agrément assistante maternelle

Par **Nelly\_23**, le **21/12/2009** à **10:29**

Bonjour,  
Notre fille de 16 mois est gardée par une assistante maternelle dont l'agrément vient d'être retiré par le Conseil Général.  
Elle est passée en commission paritaire lundi 14/12/09 et nous avons été notifiés par LRAR le 19/12/09 avec retrait au 18/12/09.  
Nous la soutenons totalement dans cette épreuve.  
Quels sont nos recours contre cette décision en tant que parents ?  
Merci de votre réponse !  
Cordialement.